



ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DE LA MER  
www.assidmer.net

### PRESENTATION

L'Association Internationale du Droit de la Mer (AssIDMer) fut créée en 2001, afin de promouvoir l'étude et la recherche des questions portant sur le droit de la mer, par des universitaires, fonctionnaires et praticiens du droit. L'on doit à Daniel Vignes l'idée de la création d'une association de juristes centrée sur le droit de la mer.

L'objectif était de mettre en place une institution indépendante afin de développer une communauté dynamique de juristes actifs dans le domaine du droit de la mer. Un autre objectif de l'AssIDMer était de développer des relations de coopération entre des spécialistes du droit de la mer situés aux quatre coins du monde.

L'AssIDMer est une organisation indépendante et neutre dont le financement provient des cotisations de ses membres ainsi que de dons ou subventions d'individus, de sociétés privées, de fondations et d'organismes gouvernementaux ainsi que des intérêts sur des placements à court terme.

L'AssIDMer a l'ambition d'être le point de référence de la communauté internationale des juristes spécialistes du droit de la mer. A cette fin, ses activités principales sont:

- l'organisation de colloques, en principe biennaux, ou d'autres réunions ou conférences sur des thèmes choisis,
- le parrainage de rencontres d'études organisées par des universités et des centres de recherche publics ou privés,
- la mise à la disposition de ses membres d'un nombre de ressources à travers le site internet de l'Association,
- la publication des Actes des Colloques ordinaires et des « Cahiers de l'Association Internationale du Droit de la Mer / Papers of the International Association of the Law of the Sea »,
- la promotion des jeunes juristes et l'encouragement de ceux-ci à participer aux activités scientifiques de l'Association,
- l'établissement de relations avec les institutions publiques et privées intéressées et les organisations internationales compétentes dans le domaine du droit de la mer.

### MEMBRES ACTIFS

Les membres actifs représentent l'épine dorsale de l'Association. La procédure pour devenir membre actif est la suivante:

- a) Envoi de la candidature par courriel au Secrétaire Général (Prof. Nathalie Ros, courriel: [n.ros@assidmer.net](mailto:n.ros@assidmer.net)), dans laquelle devront être mentionnées les informations suivantes: prénom, nom de famille, profession, adresse professionnelle et/ou privée, numéro de téléphone, adresse électronique et un bref CV. Il est également demandé d'indiquer le nom d'un membre de l'Association parrainant la candidature.
- b) Remise de la candidature au Comité d'adhésion (Président, Secrétaire général et Trésorier).
- c) Agrément par le Conseil sur proposition du Comité d'adhésion.

### APPEL DE COTISATION

La cotisation s'élève à 40 euros pour les membres actifs.

Le paiement peut être effectué par virement au compte bancaire ayant les coordonnées suivantes :

Aux noms de :

**Rafael Casado Raigon et Gemma Andreone**

Numero IBAN:

**IT82D0101003401100000007139**

Code SWIFT: **IBSPITNA**

**Banco di Napoli,  
via A. Depretis, n. 104, Napoli, Italia**

Lors du paiement de leur cotisation annuelle, les membres peuvent acheter au prix réduit de 20 euros le premier volume de la série des Cahiers de l'AssIDMer : G. Andreone, A. Caligiuri et G. Cataldi (dir.), *Droit de la mer et émergences environnementales / Law of the Sea and Environmental Emergencies*, Editoriale Scientifica, Napoli, 2012.

Pour des informations additionnelles, prière de contacter Dr. Gemma Andreone, Trésorière de l'AssIDMER, à l'adresse suivante : [g.andreone@assidmer.net](mailto:g.andreone@assidmer.net).